

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Poitiers, le 21 février 2023

L'Etat retient la candidature de Poitiers pour le dispositif "Entrée de Ville" du programme Action Coeur de Ville.

Le lundi 20 février 2023, Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité a annoncé les lauréats du dispositif de requalification des Entrées de ville du programme Action Cœur de Ville 2, parmi lesquels figure la ville de Poitiers.

En 2018, le Gouvernement, par l'intermédiaire de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) lançait le programme Action Cœur de Ville chargé d'apporter un soutien pour le développement et l'attractivité des villes moyennes de métropole et d'Outre-mer. Ces dernières sont un point d'équilibre entre nos territoires urbains et ruraux et il était nécessaire de leur apporter une réponse politique forte. Dans la Vienne, les villes de Poitiers et Châtellerault furent retenues dans ce dispositif.

Fort du succès de ce programme, le président de la République, Emmanuel Macron annonçait, lors de la quatrième rencontre nationale *Action Coeur de ville*, qu'un second acte serait mis en place pour la période 2023-2026, avec comme fil conducteur la transition écologique et énergétique des territoires.

Action Cœur de Ville 2 élargit également son périmètre en intégrant un dispositif de requalification des Entrées de ville. Depuis plusieurs décennies, ces dernières ont été marquées par un développement soutenu et ont pâti de l'absence de vision d'aménagement d'ensemble, elles sont souvent mal articulées entre elles et avec les centres-villes. Ce modèle n'est plus soutenable écologiquement, économiquement et socialement.

C'est pourquoi, il a été proposé à l'ensemble des territoires labellisés *Action Cœur de Ville* de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour requalifier leurs entrées de ville. La Ville de Poitiers fait partie des collectivités dont le projet Action Coeur de ville pourra bénéficier d'un soutien méthodologique, technique, financier et surtout adapté. A l'échelle nationale, ce dispositif comprendra :

• La mobilisation d'un fonds de 24 millions d'euros pour la requalification des zones commerciales de périphérie afin de financer des projets concrets de réhabilitation.

Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle





Liberté Égalité Fraternité

- La mobilisation d'une enveloppe de soutien de 15 millions d'euros, par la Banque des Territoires, en faveur de l'ingénierie pour repenser les entrées de ville afin de les embellir, de réinventer leurs paysages et de participer à leur renaturation.
- L'accompagnement de la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) à travers des missions d'appui technique pour permettre aux villes de mieux prendre en comptes les entrées de ville dans les documents d'urbanisme et partager des projets architecturaux réussis.

Le Préfet de la Vienne se félicite de ce nouveau soutien de l'Etat pour accompagner les projets de la Ville de Poitiers.

Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle

